

Demande d'autorisation environnementale

Les obsèques animales de la Baie

Zone d'activités Sud de la Folleville

13, allée du domaine

35111 la Fresnais

PARTIE 3

Présentation technique du projet

1 CONTEXTE DE LA DEMANDE

De nos jours, de plus en plus de familles possèdent un ou plusieurs animaux de compagnie. La durée de vie moyenne de ces animaux est comprise entre 10 et 15 ans et les propriétaires sont dans l'obligation de trouver une sépulture pour leurs animaux de compagnie lorsque ceux-ci viennent à décéder.

Ainsi, les propriétaires recherchent, le moment venu, une solution respectueuse pour gérer le corps post mortem de leurs animaux de compagnie. Par analogie à la crémation, l'incinération est apparue comme la solution la plus acceptable d'un point de vue sanitaire et éthique.

Ainsi, la société Les Obsèques Animales de la Baie souhaite répondre aux propriétaires désireux d'une prise en charge digne de leur animal et qui recherchent un service funéraire à part entière. Pouvoir accompagner lors d'un dernier hommage son animal, devenu au fil des années un compagnon de vie, un membre de la famille, nécessite le besoin d'un service funéraire au plus près des convictions humaines.

L'établissement offrant ces prestations le plus proche du projet se situe à Lécousse (35), à plus de 60 km et une heure de route.

L'exploitant du site Les Obsèques Animales de la Baie souhaite donc répondre à la demande d'incinération collective et individuelle du territoire local.

Le choix du terrain d'implantation du projet a été motivé par les raisons suivantes :

- Le site est situé dans une zone d'activités existante,
- Aucune habitation n'est présente dans un rayon de moins de 100 m,
- Le projet est situé en dehors d'une zone protégée telles que les ZNIEFF ou les sites Natura 2000.